nuosités du Tibre qui se meut ainsi qu'un reptile et s'allonge jusqu'à la mer. A droite, au pied de la terrasse, et par delà les jardins du couvent des Capucins, trois villas se massent distinctes : la villa Falconieri, ombragée de platanes séculaires; la villa Taverna, voisine d'un petit bois de grands pins parasols, et la curieuse villa Mandragone, avec ses hauts tuyaux de cheminées de cuisine en forme de colonne, qui se détachent dans l'air, ses terrasses, son arc énorme s'ouvrant sur le beau portique construit par Vignole, et ses quatre cents fenêtres. Sur un tertre, près de la Mandragone, est assis le joli village de Monte-Porzio; puis à l'horizon, toujours à droite, s'étagent les chaînes successives de montagnes qui découpent leurs croupes et leurs sommets dans le clair-obscur de l'atmosphère. Le mont Genaro (le *Lucretile* d'Horace) s'élance des collines de Tivoli; plus loin, au-dessus des Apennins bleuâtres, monte la cime blanche du Soracte.... Ajoutez à ces beautés de la nature la poésie des figures mythologiques et les grandes ombres des vieux Romains qui planent sur le paysage, comme l'âme flotte sur le visage humain, et vous comprendrez l'attrait éternel de cette contrée où les villas modernes s'élèvent sur les fondations des temples et des palais antiques.» Parmi les villas de Frascati, outre celles que nous venons de citer, on remarque les villas Conti, Piccolomini, Aldobrandini, etc. Le Belvédère Aldobrandini et le parc Ludovisi sont deux montagnes découpées en terrasses couvertes de verdure, de grottes et de superbes cascades. « Le grand jet d'eau du Belvédère, dit de Brosse, à peu près égal à celui de Saint-Cloud, à ce qu'il m'a paru, est une des plus belles choses qui se puissent voir au monde en ce genre. Il s'élance avec un bruit effroyable d'eau et d'air, entremêlés exprès, par des tuyaux pratiqués ensemble, qui font une continuelle pétarade. Il y a quantité d'autres moindres jets d'eau, la plupart fort jolis. La colline du Belvédère est taillée à trois étages, ornée de grottes et de façades, en architecture rustique, garnies de cascades d'eaux jaillissantes. La grande cascade est couronnée de colonnes à cannelures torses, par lesquelles l'eau circule en ligne spirale. La cascade de Ludovisi, surmontée d'une plate-forme avec un vaste bassin en gerbe, est encore plus belle; mais cette maison-ci et le jardin ne valent pas ceux d'Aldobrandini. Les longues façades de grottes en portiques, les niches, les jets d'eau et les statues, sont fort beaux dans les deux maisons. Cette dernière, sur le pied de la colline, renferme un bâtiment dû à l'architecte Jacques de La Porte. Les avenues d'en bas sont garnies d'orangers et de palissades de lauriers, de terrasses en gradins, de balustrades chargées de vases pleins de myrtes et de grenadiers. La façade du bâtiment a deux ailes en retour et en forme de grottes. Dans l'une est un centaure sonnant du cornet à bouquin; dans l'autre, un faune jouant de la flûte, par le moyen de certains conduits qui fournissent de l'air à ces instruments; mais c'est une déplorable musique. Ces deux messieurs auraient besoin de retourner quelque temps à l'école, ainsi que les neuf Muses qu'on voit avec leur maître Apollon, dans une salle voisine, exécutant sur le mont Parnasse un chétif concert par le même moyen. Cette invention me parut puérile et sans agrément. J'aime mieux leur cheval Pégase, qui près de là fait jaillir d'un coup de pied la fontaine Hippocrène. Mais pourvu que ces princesses et les oiseaux qui les accompagnent ne se donnent pas la peine de rompre la tête aux assistants, ce salon doit être fort agréable pendant l'été; des conduits pratiqués sous le pavé y apportent de l'air qui entre avec assez de force pour soutenir en haut une boule d'un bois léger. » D'autres surprises plus ou moins ingénieuses sont ménagées dans les grottes et dans les salles de repos : de petits tuyaux dissimulés entre les joints des pierres lancent tout à coup des filets d'eau, et il y a, entre autres, un petit escalier tournant où, dès qu'on y a mis le pied, mille jets d'eau partent et se croisent en tous sens. Ces surprises mettent parfois les touristes en bonne humeur; s'ils continuent leur route, et qu'il leur arrive de tourner tel robinet qui se trouve là et avec lequel il leur semble qu'ils vont arroser leurs compagnons, voici que les imprudents reçoivent tout à coup une trombe dans les jambes. Les amusements de ce genre étaient fort usités autrefois dans les palais italiens, et c'est encore aujourd'hui une des principales curiosités de la villa Pallavicini, près de Gênes. Derrière Frascati les souvenirs historiques abondent. On y voit : la maison de Caton, aujourd'hui Monte-Porzio; l'ancienne ville de Gabies détruite par Tarquin, aujourd'hui la Colonna; le lac Régille, fameux par la bataille qui s'y livra, et dont Castor et Pollux apportèrent la première nouvelle à Rome; la ville de Palestrine, autrefois Préneste; Tusculum, avec les souvenirs de Cicéron; le Monte-Cavo, où était dans l'antiquité le fameux temple de Jupiter Latialis. Les environs de Frascati sont également remarquables par leur riche végétation.

**Frascati** (Vues de), tableaux de Hubert Robert, Lanoue, etc. Le premier a peint la cascade de la villa Conti; son tableau appartient au musée de Besançon. F.-W. Gmelin a publié, en 1811, une suite de six gravures représentant les principaux sites de Frascati. Le Louvre a un tableau de Michallon (no 348) qui a figuré au Salon de 1822 et qui représente des paysans dansant sous les ombrages de Frascati. M. A. Bourgeois a exposé au Salon de 1831 une *Vue prise dans les jardins Aldobrandini;* M. Ch. Lecointe, l'*Entrée de la villa Ruffinella* (Salon de 1857); H. Lanoue, une *Vue prise dans la villa Conti* et le *Bois de Frascati* (Salon de 1861), une *Vue de la villa Mandragone* (Exposition universelle de 1867), une *Vue de la villa Taverna* (Salon de 1869) et une *Vue de la villa Falconieri* (Salon de 1870).

**Frascati.** On désigna sous ce nom, jusqu'à la clôture des jeux, prononcée définitivement en 1837, une maison qui faisait l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard. Frascati avait été fondé sous le Directoire par un glacier napolitain, nommé Garchi, qui n'avait pas tardé à y amener la vogue. Les plaisirs simples, glaces à déguster, feux d'artifice à contempler, qu'offrait Garchi, devinrent insuffisants. Le jeu avait tout envahi : Perrin, qui tenait déjà au no 110 de la rue de Richelieu une maison de jeu, acquit Frascati et en fit son quartier général. De ce jour date réellement l'illustration de mauvais aloi de ce lieu. Parmi les maisons de jeu très-mal famées en ce temps-là, Frascati était la plus aristocratique. Une tenue élégante y était de rigueur. C'était, en outre, la seule maison de jeu où les femmes eussent conservé le droit d'entrer, et elles usaient de ce droit largement. Les salons de Frascati étaient ouverts depuis quatre heures du soir jusqu'à deux heures du matin. On y donnait fréquemment des bals et des soupers. Les salons n'avaient pas cet aspect industriel des autres maisons de jeu, et le joueur en y entrant n'était pas astreint, comme au Palais-Royal par exemple, à prendre à la porte un numéro d'ordre. On y jouait la roulette, le trente-et-quarante et le creps. Sous l'Empire, l'immeuble de Frascati passa entre les mains du grand veneur de Napoléon, M. Duthillière, qui en tira un parti lucratif en le louant à des entrepreneurs de banque. Perrin, dont nous citons le nom plus haut, se retira riche de seize millions. Ce prodigieux bénéfice donne un aperçu des *affaires* qui s'y brassaient. Perrin n'en mourut pas moins ruiné et insolvable, par suite de pertes à la Bourse. C'était déjà passé dans les mœurs en ce temps-là. A Perrin succéda Bernard, ancien fabricant d'armes que le ministre de la police Savary, duc de Rovigo, investit du privilége, en dédommagement des pertes que l'armurier avait éprouvées dans ses fournitures au gouvernement impérial. Le marquis de Chalabre succéda à Bernard, et se retira ruiné. Il mourut dans la misère la plus profonde vers 1844. Enfin vinrent Boursault, le célèbre Boursault, et Bénazet le père, qui surent faire fortune à Frascati. Bénazet tripla depuis la sienne dans son heureuse entreprise de Bade. Le 31 décembre 1837, le croupier cria : « Rien ne va plus; » Frascati avait vécu. Les jardins et le pavillon Frascati furent démolis très-peu de temps après et remplacés par une rangée de maisons immenses qui sextuplèrent la fortune de leur propriétaire, Mme la comtesse d'Osmont, née Duthillière. Le grand veneur de l'Empire avait fait don de Frascati à sa fille en la mariant, et la dot était, on le voit, royale. La maison qui fait l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard, et qu'on désigne encore communément sous le nom de *maison Frascati*, était devenue la propriété du banquier Millaud. Le fondateur du *Petit Journal* y avait installé les bureaux de son entreprise et ouvert, au rez-de-chaussée, une boutique de librairie universelle. Le *Figaro* a eu également quelque temps ses bureaux dans la même maison.

**FRASCHINI** (Gaetano), célèbre ténor italien, né à Pavie en 1817. Il se livra d'abord à l'étude de la médecine, mais il abandonna bientôt cette science pour se mettre sous la direction du maître de chapelle Moretti, une des plus puissantes voix de ténor qui se soient fait entendre sur un théâtre. En 1837, Fraschini essaya dans la cathédrale de Pavie la sonorité de sa voix, et l'effet qu'il produisit fut tel, qu'il reçut immédiatement des propositions d'engagement pour chanter, à Pavie, la partie de second ténor dans le *Belisario* de Donizetti, et, à Bergame, le Rodrigo d'*Otello*. Dans ce dernier ouvrage, Poggi, sous les traits d'Otello, dut faire singulière figure à côté de son rival. En 1840, notre artiste fut engagé à la Scala de Milan, où il enthousiasma les spectateurs; puis il passa à Naples, qui le garda pendant plusieurs années. De 1841 à 1862, il parcourut, à plusieurs reprises, les principales villes d'Italie, visita Vienne et Londres, créant dans cet intervalle les plus beaux rôles de Verdi, notamment l'Ernani. Engagé par M. Bagier vers 1862, pour les théâtres italiens de Madrid et de Paris, il dut venir se soumettre au jugement du public parisien qu'il avait évité jusqu'alors d'affronter. Sans rival en Italie, vainqueur de Basadonna, dont il avait, à force de poumons, anéanti la voix, il craignait de perdre en une soirée la réputation acquise par vingt ans de triomphe. Enfin le jour terrible arriva. Fraschini débuta dans la *Lucia*, où Rubini, Duprez, Mario et Moriani (le *ténor de la belle mort*, dont Edgard était le seul rôle) avaient laissé de si puissants souvenirs. Dès les premières notes, le public était dompté, et pendant toute une soirée il resta sous le charme de cette voix énergique, passionnée et vibrante, sous ces oppositions de timbre avec lesquelles l'illustre chanteur sait nuancer les diverses parties de ses rôles. Depuis cette époque, Fraschini s'est, pour ainsi dire, fixé exclusivement au Théâtre-Italien de Paris. *Il Trovatore*, dans lequel il effaça tous ses prédécesseurs; *Ernani*, qu'il révéla aux dilettanti parisiens; *Poliuto*, personnage dans lequel il avait à lutter contre le souvenir encore vivant du grand Tamberlick (M. Bagier avait eu, lors de la première représentation, la malencontreuse idée de lui donner pour partenaire une Paolina grotesque, épileptique, vieille et sans voix); *Un ballo in maschera*, qu'il fut près d'abandonner par suite de la persistance de son directeur à lui infliger la même cantatrice antipathique; enfin *Rigoletto*, furent pour lui autant de triomphes. Pour tout dire, Fraschini fit recette à ce théâtre, et, secondé par Adelina Patti, lutta contre l'envahissement des médiocres, les cantatrices imposées, les voix vieillies et les prétentions exagérées, et l'on put voir les intrigues de coulisses se débattre agonisantes dans l'ombre autour de ces deux éminents virtuoses, qu'elles voulaient étouffer. Parmi les opéras que les *maestri* ont écrit spécialement pour Fraschini, nous mentionnerons : les *Quindici*, de Bordèse; *Saffo, Stella di Napoli, Lidanzata Corsa*, de Pacini; *Vascello di Gama, il Proscritto, Orazii e Curiazii*, de Mercadante; *Catarina Cornaro*, de Donizetti; *Marco Visconti*, de Petrella; *Anna la Prie* et *Eleonora Dori*, de Battista; *il Corsaro* et *Stifelio*, de Graffigna; *Bataglia di Legnano* et *Un ballo in maschera*, de Verdi; *Luisa Strozzi*, de Ronzi Antonio; *il Marito e l'amante* et *il Paniere d'amore*, de Frederico Ricci.

**FRASE** s. f. (fra-ze — rad. *fraser*). Boulang. Deuxième opération du pétrissage, laquelle consiste à ajouter à la délayure la quantité de farine nécessaire pour former une pâte ayant la consistance convenable : *Les levains sont délayés en les mêlant et en y ajoutant de l'eau; la* FRASE *s'obtient en faisant entrer la farine dans les levains.* (P. Vinçard.) ‖ Outil d'acier avec lequel on racle le pétrin.

**FRASÉ, ÉE** (fra-zé) part. passé du v. Fraser : *Pâte* FRASÉE.

**FRASEAU** s. m. (fra-zô — rad. *frase*). Techn. Tige d'acier sur laquelle tournent les rouets de l'ourdisseur.

**FRASER** v. a. ou tr. (fra-zé). Techn. Soumettre à l'opération de la frase : FRASER *la pâte.* ‖ On dit aussi FRAISER.

**FRASER**, voyageur anglais du commencement de ce siècle. Il visita la plus curieuse et la moins connue des contrées de l'Asie, celle de l'Himalaya, qui, paraît-il, n'avait été visitée avant lui que par deux autres voyageurs anglais, le lieutenant Webb et M. Mooxcroft. Fraser entreprit cette pénible excursion sans s'être muni d'aucun instrument; au reste, il ne se proposait pas d'enrichir la science de faits nouveaux ni d'observations utiles; mais il a laissé une relation pleine d'intérêt et très-amusante des habitudes industrieuses des indigènes de l'Himalaya, de leurs plus singulières coutumes et surtout de l'usage presque général de la polyandrie dans toutes ces montagnes. « On voit très-souvent, dit Fraser, quatre ou cinq frères épouser et posséder en même temps la même femme commune à tous. » Fraser atteignit la source du Jumma, située au pied du Jamunavatari, dont M. Colebrook évalue la hauteur à 25,500 pieds, se trouvant ainsi au cœur de la plus haute chaîne de l'Himalaya; et cependant, même à cette élévation, il rencontrait, à des distances très-rapprochées, des villages situés dans les positions les plus romantiques et les plus effrayantes, et entourés de neige de tous côtés. Fraser parle, en outre, du blé qu'on y cultivait, de sentiers ombragés d'arbres et émaillés de fleurs, et des plus magnifiques châtaigniers qu'il ait jamais vus. De la source du Jumma, il résolut de se rendre directement, par les montagnes, à Gangoutri. En vain ses guides lui représentèrent ce voyage comme très-dangereux; en vain ils s'efforcèrent de le faire renoncer à son projet, et lui affirmèrent qu'un vent pestilentiel soufflant des montagnes privait le voyageur imprudent de l'usage de ses sens; il refusa de les écouter et se mit en route. Le lendemain de leur départ, Fraser et ses compagnons atteignirent les dernières limites de la végétation; les bruyères et les genièvres avaient disparu complètement; mais des fleurs aux couleurs les plus éclatantes s'élevaient de tous côtés au milieu des couches de neige. Parvenus à cette hauteur, les Indous commencèrent à se plaindre des effets du vent empoisonné. « Je ne croyais pas, dit Fraser, qu'en s'élevant à une certaine hauteur on pût éprouver une telle fatigue, et surtout qu'on respirât avec autant de difficulté; mais, malgré les assertions de nos guides, et quoique la neige fût en divers endroits couverte de fleurs, je ne m'aperçus point que ces fleurs exhalassent des odeurs pestilentielles. » Qu'on ne l'oublie pas, au moment où la rareté de l'air lui causait d'aussi vives souffrances, Fraser était encore à quelque mille pieds au-dessous de la sommité la plus voisine. Cependant la grandeur et la magnificence des paysages qui environnent Gangoutri le dédommagèrent amplement de ses fatigues, et la vénération profonde avec laquelle les Indous adorent cette source de leur rivière sacrée ajoutait encore un nouveau charme et un intérêt plus vif à ces scènes sublimes de la nature. Fraser n'avait pas, il est vrai, l'instruction et les talents nécessaires pour mesurer les hauteurs des montagnes neigeuses, mais il traça pourtant une description aussi intéressante qu'animée de leur aspect sauvage et étrange, de leurs gorges profondes et sombres, et de leurs obélisques de pierre qui se dressent vers le ciel au milieu de vastes champs de neiges éternelles. « La chaîne de l'Himalaya offre, dit-il, un caractère tout particulier : les voyageurs qui l'ont vue seront forcés d'en convenir; elle ne ressemble, en effet, à aucune autre chaîne de montagnes, car, vues d'un point élevé, leurs sommités aux formes fantastiques, leurs aiguilles d'une hauteur si prodigieuse causent un tel étonnement à l'étranger dont elles attirent les regards, qu'il se croit parfois la victime et le jouet d'un mirage trompeur. »

**FRASER** (Charles), peintre américain, né à Charleston (Caroline du Sud) en 1782, mort en 1860. Il montra de bonne heure beaucoup de goût pour le dessin. Dès l'âge de douze ans, il maniait assez habilement le crayon et reproduisait à la mine de plomb, avec un talent précoce, les divers points de vue des environs de Charleston. Mais ses parents, désireux de le voir adopter une profession savante, lui firent étudier le droit. Il fut admis au barreau en 1807, exerça pendant onze ans, et lorsque, à force de travail, il eut acquis une position indépendante, il revint à ses premiers goûts (1818). Il s'adonna à la miniature et acquit bientôt une grande réputation dans cette branche de l'art. En 1825, il fit le portrait de La Fayette, et presque tous les citoyens de la Caroline du Sud qui se sont distingués dans l'histoire de l'Etat, pendant les cinquante dernières années, lui ont servi de modèles. Fraser a produit également des portraits à l'huile, des paysages, des scènes d'intérieur et de genre, et des tableaux d'histoire. Il cultivait, en outre, les lettres, et passe pour un des plus élégants poëtes qu'ait produits la Caroline du Sud. En 1857, on fit, à Charleston, une exposition de son œuvre, lequel comprenait 313 miniatures et 130 tableaux à l'huile.

**FRASER** (Alexandre), peintre écossais, né vers 1796, mort à Hornsey (Ecosse) en 1865. Il s'est attaché surtout à reproduire des scènes de son pays natal. Il a exposé, pendant de longues années, à Londres, des tableaux d'histoire et de genre, parmi lesquels nous citerons : une *Scène tirée de la* Prison d'Edimbourg, de Walter Scott; le *Dîner du laird; Robinson Crusoé lisant la Bible;* les *Derniers moments de Marie Stuart; Naaman le lépreux;* les *Alarmes de guerre;* le *Tonneau d'ale;* l'*Intérieur d'un cottage des montagnes*, etc.

**FRASÈRE** s. f. (fra-zè-re — de *Fraser*, savant américain). Bot. Genre de plantes, de la famille des gentianées, tribu des chironiées, comprenant trois ou quatre espèces qui croissent dans les marais du nord de l'Amérique.

— **Encycl.** Ce genre de gentianées renferme des plantes bisannuelles ou vivaces, à tige et rameaux tétragones, à feuilles opposées ou verticillées, oblongues. Les fleurs, solitaires sur des pédoncules axillaires, ont un calice et une corolle à quatre divisions; le fruit est une capsule ovoïde, comprimée, bivalve, à une seule loge contenant plusieurs graines elliptiques, bordées et membraneuses. On ne connaît guère que trois espèces de *frasères*, qui croissent dans les marais du nord de l'Amérique. Elles possèdent la saveur très-amère et les propriétés générales de la plupart des gentianées. La *frasère* de la Caroline est la plus connue; sa racine, employée en médecine, est désignée quelquefois sous le nom impropre de *racine de Colombo*.

**FRASERBURGH**, ville maritime d'Ecosse, comté et à 67 kilom. N. d'Aberdeen, sur la mer du Nord, près du cap Kinnaird's Head; 3,100 hab. Manufactures de cordages, de toiles à voiles et d'étoffes de fil. Exploitation de fer, de granit, de pierre à chaux. Grande pêche du hareng; exportation de grains et de poissons secs. Le port peut recevoir des navires de guerre. Le vieux château de Fraserburgh, transformé en phare, s'élève à l'extrémité de Kinnaird's Head, d'où l'on jouit d'une belle vue sur la mer.

**FRASNES**, bourg de Belgique, prov. du Hainaut, arrond. et à 19 kilom. N.-E. de Tournay; 4,700 hab. Fabriques de bas de laine, de toiles de lin, de serges; brasseries, raffineries de sel.

**FRASQUE** s. f. (fra-ske — ital. *frasca*, proprement branche feuillue, feuillage, et au pluriel balivernes. Ce mot se dit aussi par métaphore pour désigner un homme sans consistance, un freluquet, et c'est dans cette acception qu'il a produit le français *frasque*. Les Italiens disent *saltar di palo in frasca* dans le sens de *faire des coq-à-l'âne*). Fam. Action extravagante faite avec éclat; escapade, écart de conduite : *Alcibiade faisait couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine* FRASQUE



*dont on commençait à parler.* (Volt.) *Le libertin devenu monarque repousse à distance les compagnons de ses* FRASQUES. (Ph. Chasles.) *Tout le monde a lu les* Parents pauvres *et sait les* FRASQUES *du baron Hulot.* (Th. Gaut.)

... Plus d'un Richelieu, dans ses bonnes fortunes,
A maudit d'un enfant les *frasques* importunes.
Mme E. de Girardin.

**FRASSEN** (Claude), philosophe scolastique français, né dans un village près de Péronne (Somme) en 1620, mort à Paris en 1711. Il entra, dès l'âge de seize ans, chez les cordeliers observantins, qui ne tardèrent pas, après avoir reconnu son aptitude aux sciences théologiques, à l'envoyer perfectionner ses études à Paris, où on lui conféra, en 1662, le doctorat. Il devint ensuite professeur de philosophie dans le grand couvent que son ordre possédait dans cette ville. En 1682, le bruit de son mérite arriva jusqu'à Louis XIV et à la reine Marie-Thérèse d'Autriche, qui lui prodiguèrent leurs bienfaits. Frassen s'en montra reconnaissant; car, envoyé bientôt après à Tolède, où se tenait le chapitre général de l'ordre, et nommé *définiteur général*, il profita, au chapitre général tenu à Rome en 1688, de l'influence qu'il avait acquise parmi les siens pour défendre les droits de la nation française. Louis XIV lui témoigna sa satisfaction en lui confiant plusieurs missions difficiles, que le Père Frassen remplit avec talent. Insensiblement, le Père Frassen était donc devenu un personnage important dans l'Eglise et dans l'Etat : les grands le consultaient, et le haut clergé tenait compte de ses avis avant de prendre une décision grave.

Il était traditionaliste en philosophie comme en religion, c'est-à-dire *autoritaire*. Il n'examinait jamais une proposition en elle-même : il considérait ce qu'en avaient dit les auteurs. Les deux ouvrages où ces tendances se manifestent avec le plus d'évidence sont : *Philosophia academica ex subtilissimis aristotelicis et scotisticis* (il était scotiste) *rationibus et sententiis brevi ac perspicua methodo adornata* (Paris, 1657, in-4o; réimpr. en 2 tom. in-4o, Paris, 1668); *Scotus academicus seu universa doctoris subtilis theologica dogmata* (Paris, 1672, 4 vol. in-fol.; Venise, 1744, 12 vol. in-4o). On a encore de lui : *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement* (Paris, 1667, in-12); *Lettres de saint Paulin traduites en français, avec des remarques* (Paris, 1703, 1 vol. in-8o); *Disquisitiones biblicæ* (1682, 2 vol. in-4o), plusieurs fois réimprimées. Cet ouvrage est le type des commentaires modernes sur l'Ecriture sainte. On possède du Père Natalis-Alexander (Noël-Alexandre) une sorte de critique de la méthode adoptée par Frassen, sous le titre de : *Dissertation ecclésiastique* (Paris, 1682, in-8o).

**FRASSINE**, rivière d'Italie, dans la prov. de Vénétie. Elle naît à 4 kilom. O. de Recoaro, porte d'abord le nom d'Agno jusqu'à son entrée dans la prov. de Vérone, où elle prend le nom de Gua; elle reçoit le nom de Frassine à Cologna, où elle devient navigable, entre dans la prov. de Padoue, à 2 kilom. N.-O. d'Este, forme, à droite, par dérivation, le canal de Bachiglione, passe à l'E. et se divise en deux branches, dont l'une prend le nom de canal Gorzon et l'autre s'appelle canal d'Este ou de Monselice. Elle verse ses eaux dans le golfe de Venise, après un cours de 100 kilom., dirigé d'abord du N. au S., puis de l'O. à l'E.

**FRASSINETTO**, bourg d'Italie, prov. et à 23 kilom. N.-O. d'Alexandrie, ch.-l. de mandement; 2,154 hab.

**FRAT**, nom arabe de l'Euphrate.

**FRATE** (il), peintre italien. V. Bartolomeo.

**Frate Rocco** (*Frère Roch*), bon livre de morale et d'éducation sociale publié par Antonio Ranieri à Naples, en 1844, et d'abord mutilé par la censure, puis interdit tout à fait. Frate Rocco, le frère Roch, est un humble moine, d'une vie exemplaire, d'un cœur évangélique, qui a pris à tâche d'enseigner au jeune Evariste les principes les plus purs de la morale religieuse et naturelle; et, pour que la leçon soit plus efficace, il place sous les yeux de son disciple, d'un côté, les vices grossiers du peuple, de l'autre, les mœurs sybaritiques des riches; c'est-à-dire l'ignorance d'une part, l'égoïsme de l'autre. Et comme les remèdes à ces maux, l'instruction et la vie publique, se présentent naturellement à l'esprit du lecteur, il n'est pas étonnant que l'ancienne police napolitaine ait interdit ce bon livre, qui, aujourd'hui, obtient un succès tout populaire. Il le mérite d'ailleurs à raison de l'élévation et de la justesse des pensées, et grâce à un style très-pur et retrempé aux anciennes sources toscanes.

**FRATER** s. m. (fra-tèr — mot lat. qui signif. *frère*). Frère lai, religieux illettré : *Le chef avait une soutane de couleur puce en drap fin, les simples* FRATERS *portaient la robe et le capuchon.* (Dr Favre.)

— Garçon, aide chirurgien. ‖ Mauvais chirurgien, médicastre :

Un magister, s'empressant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil se fit apostropher,
Dont il tomba faisant laide grimace.
Lors un *frater* s'écria : « Place! place!
J'ai pour ce mal un baume souverain. »
J.-B. Rousseau.

— Fam. Barbier : *Il est impossible de trouver dans la ville un* FRATER *tenant boutique.* (V. Hugo.) ‖ Celui qui rase les hommes d'une compagnie de soldats ou d'un équipage de vaisseau.

**FRATERCULE** s. m. (fra-tèr-ku-le — du lat. *fraterculus*, dimin. de *frater*, frère). Ornith. Un des noms latins du genre macareux.

**FRATERNEL, ELLE** adj. (fra-tèr-nèl, è-le — lat. *fraternus;* de *frater*, frère). Qui convient entre frères, qui est propre à des frères : *L'amour* FRATERNEL *dépend beaucoup de l'amour filial, qui lui-même n'est produit que par l'amour paternel.* (B. de St-P.)

Où vas-tu nous réduire, amitié *fraternelle?*
Corneille.

— Par ext. Qui tient des sentiments que les frères doivent avoir entre eux; qui a lieu entre des personnes unies comme des frères : *Les chrétiens font profession de s'aimer d'un amour* FRATERNEL. *Une société* FRATERNELLE *ne mérite plus ce nom lorsqu'un seul de ses membres manque du strict nécessaire.* (A. Coquerel.)

— *Correction fraternelle*, Celle qui se fait avec la charité et l'esprit de discrétion que l'on doit avoir avec ses frères : *J'ai reçu avec une syndérèse cordiale votre* CORRECTION FRATERNELLE. (Volt.)

**FRATERNELLEMENT** adv. (fra-tèr-nè-le-man — rad. *fraternel*). En frères, d'une manière fraternelle : *Vivre* FRATERNELLEMENT. *S'aimer* FRATERNELLEMENT. *Partager* FRATERNELLEMENT. *Catholiques, protestants, juifs, musulmans, sont chez eux en France et y communient* FRATERNELLEMENT. (Guéroult.)

**FRATERNISANT** (fra-tèr-ni-zan) part. prés. du v. Fraterniser : *Des étrangers* FRATERNISANT *avec les nationaux.*

**FRATERNISANT, ANTE** adj. (fra-tèr-ni-zan, an-te — rad. *fraterniser*). Qui fraternise, qui montre de la sympathie. ‖ Qui vit en relations intimes avec d'autres : *La terre est couverte de genres de végétaux* FRATERNISANTS. (B. de St-P.)

**FRATERNISATION** s. f. (fra-tèr-ni-za-si-on — rad. *fraterniser*). Action de fraterniser : *Les méfiances une fois excitées, on oublia tout : la* FRATERNISATION *fut mise de côté.* (Proudh.)

**FRATERNISÉ, ÉE** (fra-tèr-ni-zé) part. passé du v. Fraterniser : *C'est assez* FRATERNISÉ.

— Littér. *Vers fraternisés*, Vers dont la dernière ou les dernières syllabes se trouvent répétées au commencement du vers suivant :

Plaisir n'ay plus, mais vy en descon*fort*,
*Fort*une m'a remye en grant dou*leur;*
*L'heur* que j'avais est tourné en *malheur :*
*Malheur*eux est qui n'a aucun confort.
***

**FRATERNISER** v. n. ou intr. (fra-tèr-ni-zé — du lat. *fraternus*, fraternel). Vivre d'une manière fraternelle, en bonne amitié : *Des peuples qui* FRATERNISENT *ensemble.* ‖ Contracter une union politique : *Les partis réconciliés* FRATERNISÈRENT *ensemble.* (Acad.) *Plusieurs régiments* FRATERNISÈRENT *avec la garde nationale et le peuple aux cris de : Vive la réforme!* (E. Sue.)

La presse abat les murs de la patrie,
Et Dieu nous dit : Peuples, *fraternisez.*
Béranger.

— Fam. Boire ensemble : *J'ai bien peur qu'ils n'*AIENT FRATERNISÉ *en route.* (Etienne.)

**FRATERNITAIRE** adj. (fra-tèr-ni-tè-re — rad. *fraternité*). Qui est conforme à la fraternité : *Qu'un marchand se mette à vendre sur le principe* FRATERNITAIRE, *je ne lui donne pas un mois pour voir ses enfants réduits à la mendicité.* (F. Bastiat.)

**FRATERNITÉ** s. f. (fra-tèr-ni-té — lat. *fraternitas;* de *fraternus*, fraternel). Relation qui existe entre frères, sentiments des frères entre eux : *Quelle* FRATERNITÉ, *grand Dieu! que celle d'Abel et de Caïn!* (Ch. Nodier.)

— Par ext. Liaison, amitié mutuelle entre personnes qui, sans aucun lien de parenté, se traitent comme frères : *Dieu a établi la* FRATERNITÉ *des hommes en les faisant tous naître d'un seul.* (Boss.) *Le despotisme est un attentat à la* FRATERNITÉ *humaine.* (Fén.) *Le christianisme a introduit dans le monde le grand principe de la* FRATERNITÉ *humaine.* (F. Bastiat.) *C'est au nom de la* FRATERNITÉ *qu'on prétend étouffer toute liberté.* (F. Bastiat.) *La* FRATERNITÉ *est le lien des âmes.* (F. Bastiat.) *La pleine liberté pour tous est l'égalité, et l'égalité de la liberté, absolument réalisée, serait la* FRATERNITÉ. (E. Alaux.) *Un jour viendra où toutes les guerres se dissoudront dans la* FRATERNITÉ *des races.* (V. Hugo.) *La vie, c'est la* FRATERNITÉ. (Lamenn.) *La* FRATERNITÉ *est le but qu'ici-bas la providence assigne à notre libre activité.* (Lamenn.) *L'intérêt et le bon sens ne peuvent suffire à créer la* FRATERNITÉ *universelle.* (Vinet.) *La* FRATERNITÉ *implique un sacrifice, un acte de dévouement d'une des parties.* (Mich.-Chev.) *La solidarité, c'est la* FRATERNITÉ. (E. de Gir.) *La* FRATERNITÉ *des peuples, c'est la paix.* (E. de Gir.) *Le règne de l'ordre ne peut avoir de durée que par l'avénement de la* FRATERNITÉ. (E. de Gir.) *La* FRATERNITÉ, *c'est la science de la richesse.* (L. Blanc.) *La* FRATERNITÉ *ne peut s'établir que par la justice.* (Proudh.) *La* FRATERNITÉ *n'existe pas, cela est universellement reconnu.* (Proudh.) *L'anthropophagie et la* FRATERNITÉ *sont les deux extrêmes de l'évolution économique.* (Proudh.)

L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie;
La *fraternité* n'en a pas!
Lamartine.

— *Votre fraternité*, Titre que se donnaient autrefois entre eux les souverains, les évêques et les moines.

— Nom que les Lyonnais donnent à des associations formées chez eux entre certaines personnes qui s'engagent à s'aimer comme des frères.

— Cheval. *Fraternité d'armes*, Liens qui unissaient deux chevaliers qui s'étaient engagés à s'aider l'un l'autre en toute occasion. ‖ Par ext. Liens qui unissent ceux qui ont combattu ensemble pour la même cause : *La* FRATERNITÉ D'ARMES *qui unit la France et l'Italie.*

— **Encycl.** Mor. et polit. Au propre, le mot *fraternité* exprime le sentiment d'affection et de bienveillance réciproque qui unit les enfant nés soit d'un même père et d'une même mère, soit de l'un ou de l'autre; sentiment naturel que développe encore l'éducation. A la communauté d'origine s'ajoute celle des devoirs et de la destinée, outre une certaine solidarité d'honneur qui constitue dans ce qu'il a de plus noble le véritable esprit de famille. Après l'amour paternel et la piété filiale, la *fraternité* est le lien le plus solide, et il supplée souvent à tous les autres. Etendu à l'ordre moral et pris dans un sens plus général, le mot *fraternité* a reçu une grande extension. C'est à ce point de vue que nous allons l'examiner.

Mais d'abord, nous devons le dire, nous aimons les idées nettes et les expressions qui y répondent. En second lieu, nous tenons à ce que toute idée soit classée dans la catégorie à laquelle elle appartient, de telle sorte que, sans que l'importance en soit méconnue, les préceptes de l'ordre philosophique ou purement moral, qui ne relèvent que de la conscience, ne soient pas confondus avec les prescriptions rigoureuses de l'ordre politique. Que la *fraternité* se prêche et se conseille, nous le voulons bien; mais qu'elle se commande, nous ne le comprenons pas. Pour citer un exemple d'une confusion trop fréquente, l'esprit de méthode que nous recommandons n'inspirait sans doute pas les législateurs français de 1792, non plus que leurs imitateurs de 1848, lorsqu'ils inscrivirent sur leur drapeau, sur les monuments publics et au frontispice de nos lois la célèbre devise : *Liberté! Egalité! Fraternité!* De ce trinôme, en effet, les deux premiers termes seulement appartiennent à la langue politique. La liberté, bien ou mal comprise, est un principe de gouvernement qui peut se réglementer par des lois positives. L'égalité peut être la base d'un Etat social et se traduire par des droits réels, civils et politiques, que consacrent et garantissent des codes, des chartes et des constitutions. Mais comment concevoir une loi organique qui décrète, article par article, la *fraternité?*

Cette critique, toute de méthode et suggérée par un invincible besoin de netteté en toutes choses, n'affaiblit en rien notre profond respect pour la belle devise révolutionnaire. Il est, dans la vie des peuples, des moments où l'on sort des règles ordinaires et où l'on décrète même l'enthousiasme et la victoire. Les peuples, d'ailleurs, ne se laissent jamais mener par des idées précises. Tout au contraire, ils semblent préférer le vague et l'indécis, qui laissent un champ plus vaste à leur imagination, comme les prismes à mille facettes où chacun peut voir l'idéal de ses rêves et de ses aspirations. Ces formules magiques, sous lesquelles peuvent être contenues des réalités fort différentes et même inconciliables entre elles, plaisent d'abord à tout le monde et sont même aussi utiles que commodes parce que, dans les circonstances graves, où le concours des volontés est nécessaire, elles réunissent l'assentiment du grand nombre. Les obstacles, les dangers et les malentendus n'apparaîtront qu'à l'application. C'est alors qu'on se divisera, en s'apercevant qu'il existait, même parmi les sectateurs les plus ardents d'une même doctrine, de profonds dissentiments. Par le mot *fraternité*, par exemple, l'un aura compris l'égalité parfaite de condition, telle qu'elle existe dans la famille naturelle, et il en fera dériver, comme Babeuf, la communauté des biens; tandis qu'un autre n'y verra (et c'est l'opinion qui domine dans la politique du jour) que le principe de l'assistance publique. S'il est, en somme, un mot sur lequel on ne se soit jamais entendu, c'est le mot *fraternité*.

Assurément l'expression n'est pas neuve, pas plus neuve que le sentiment qu'elle exprime. L'idée d'une grande famille humaine dont nous serions tous membres apparaît en germe dans les premiers écrits que nous a laissés l'antiquité. Elle se retrouve à chaque ligne dans les fragments de la philosophie grecque. La morale de Khoung-fou-tseu en est imbue, et son appellation familière, quand il s'adressait à ses disciples, est ce doux mot : *frère!* Depuis, nous avons eu la *fraternité* évangélique, qui se prêche encore chaque jour dans toutes les chaires chrétiennes. Il n'est sermon, mandement, instruction ou lettre pastorale qui ne commence par cette formule consacrée : *Mes très-chers frères.* Dans les couvents comme dans les loges maçonniques, on se traite de *frères*, appellation devenue banale et sans valeur, comme la formule qui termine la lettre la plus insignifiante. Mais veut-on presser un peu l'expression, le vide apparaît même dans la *fraternité* évangélique, qui est celle dont on a fait le plus grand bruit. Pour l'apprécier comme elle mérite de l'être, nous n'avons qu'à la rapprocher, dans la pratique, de la devise inscrite au drapeau de notre Révolution.

En vertu d'une similitude plus apparente que réelle, l'école néocatholique de nos jours, interprétant à sa façon les doctrines révolutionnaires, en a trouvé les racines dans le christianisme, dont elles ne seraient que la continuation et le développement dans le domaine politique. A la vérité, les ennemis implacables de la Révolution protestent avec indignation contre une assimilation qui leur paraît sacrilége. Et nous aussi nous protestons, mais pour un motif tout contraire. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer en quoi diffèrent radicalement les doctrines de l'Evangile et les principes de droit positif qui forment la base des sociétés modernes. Pour nous en tenir au sujet que nous traitons, nous allons voir comment, dans les deux camps, on a entendu la *fraternité*.

Qu'est-ce que la *fraternité* évangélique? Par quels actes se traduit-elle dans la pratique? Quelle en est enfin la sanction? Nous cherchons et ne trouvons pas. Sur la foi de l'Evangile, l'Eglise nous déclare frères en Jésus-Christ; mais ce beau titre ne nous donne droit qu'à une communauté de prières et au partage du royaume des cieux. L'Eglise nous donne à cela pour raison que son royaume n'est pas de ce monde. C'est sans doute du royaume de ses fidèles qu'elle parle ainsi; car, pour son compte, elle ne néglige pas les choses temporelles, et, sans la calomnier, nous trouvons qu'elle ne s'y attache pas moins qu'aux choses éternelles. La *fraternité* comme elle l'entend peut faire bonne figure dans un sermon sur l'aumône et provoquer de beaux mouvements oratoires; mais, appliquée aux choses sérieuses de la vie, ce n'est qu'une illusion et rien de plus. D'abord, la *fraternité* suppose l'égalité de tous les membres d'une même famille, et l'Eglise ne l'a jamais entendue ainsi. Puis, comment a-t-elle pu concilier ce principe avec le servage et même l'esclavage, qu'elle a toujours accepté ou du moins toléré? Est-ce au nom de la *fraternité* que l'Eglise a maintenu, pendant de longs siècles, des serfs de la glèbe dans ses immenses domaines? Est-ce au nom de la *fraternité* que les évêques catholiques du Brésil et de Cuba, comme naguère encore les évêques français, condamnaient les nègres à un esclavage éternel, sauf, bien entendu, à leur attribuer, par compensation, une part de ce royaume des cieux dont l'Eglise fait assez bon marché? Ce qu'était devenue, en France notamment, la *fraternité* chrétienne vers la fin du siècle dernier, nous en avons la preuve dans les immenses richesses que possédait l'Eglise et dans l'immense pauvreté de ses fidèles. Ce sentiment humain, que nous préférons à tous les sentiments divins, ne se manifestait même pas entre les pasteurs de l'Eglise. Ces pauvres desservants de paroisse, réduits à la portion congrue, si misérables qu'ils vivaient euxmêmes de l'aumône des pauvres, étaient-ils traités en frères par tant de riches abbés et de prélats aux dîmes grasses et aux grosses prébendes, qui cumulaient sur leur tête tous les bénéfices? La *fraternité* ainsi pratiquée n'exige pas de grands sacrifices. Au fait, le mot était resté dans la langue apostolique comme les principes de 1789 figurent encore en tête de lois qui en proscrivent toutes les applications. L'Eglise y mettait même une certaine pointe d'ironie, comme, par exemple, lorsqu'elle livrait au bûcher ses *frères égarés*. C'était la formule. Il était vraiment temps que la Révolution française, qui procédait simplement de la philosophie tout humaine du siècle, et ne se piquait pas d'une origine divine, vînt donner au mot *fraternité* une acception plus positive. Et ce simple rapprochement suffirait à prouver l'erreur capitale dans laquelle sont tombés les historiens de l'école mystique et sentimentale qui sont allés chercher jusque dans le berceau du christianisme les titres et les origines de la Révolution.

Le symbole du monde nouveau qui venait d'éclore, ce programme en trois mots, qui n'est pas encore le *Credo* du présent, mais qui sera nécessairement le *Credo* de l'avenir, apparut pour la première fois à Paris, au Champ-de-Mars, à la grande fête de la fédération, le 14 juillet 1790. On le lisait en effet sur quelques drapeaux des fédérés, notamment sur ceux du Dauphiné et de la Franche-Comté. Ce n'est que plus tard qu'il fut généralement adopté pour devenir la devise nationale. Les esprits positifs, Sieyès entre autres, ne l'accueillaient qu'avec défiance : ils se demandaient ce que cela voulait dire. En toute autre circonstance, ils eussent eu raison; mais lorsqu'il s'agissait de soule-